

**MINISTERE DE LA POSTE
ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

Arrêté du 11 Rajab 1430 correspondant au 4 juillet 2009 fixant la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.

Par arrêté du 11 Rajab 1430 correspondant au 4 juillet 2009, la liste nominative des membres du comité sectoriel permanent de recherche scientifique et de développement technologique du ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication, présidé par le ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication ou de son représentant, est composée en application des dispositions des articles 3 et 4 du décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de recherche scientifique et de développement technologique comme suit :

A) Au titre de l'administration centrale :

- Chérif Benmehrez,
- Tayeb Kcbbal,
- Maâmar Mekraoui,
- Mohamed Amine El Hadeuf.

B) Au titre des établissements et organismes relevant du secteur :

1. — Des représentants des établissements et organismes choisis en raison de leur domaine de compétence :

- Rachid Outemzabet,
- Abdelmadjid Boutaleb,
- Sid Ahmed Karcouche,
- Tahar Iftene,
- Mohamed Dabouz,
- Belkacem Kouninef.

2. — Des personnalités choisies par le ministre en raison de leur compétence scientifique :

- Karim Henda,
- Nadjib Badache,

- Mokhtar Attari,
- Brahim Haroubia,
- Abderrahmane Abedou,
- Mouloud Koudil,
- Ahmed Guessoum,
- Ali Kahlane,
- Zahia Brahimi,
- Zahia Alimazighi.

-----★-----